

**Province de Québec
MRC de D'Au-tray
Municipalité de Saint-Didace**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Didace, tenue à 20 h 25, le 28 juin 2018, en salle de la Bibliothèque Municipale située au 530, rue Principale, à Saint-Didace.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Yves Germain, maire
Madame Julie Maurice, conseillère au siège #1
Madame Jocelyne Bouchard, conseillère au siège #3
Madame Jocelyne Calvé, conseillère au siège #4
Monsieur Jacques Martin, conseiller au siège #5
Monsieur Pierre Brunelle, conseiller au siège #6

Ouverture de la séance

Madame Élisabeth Prud'homme, conseillère au siège #2, n'étant pas présente lors de la séance, sa signature est constatée sur l'avis de convocation original daté du 22 juin dernier.

Tous les autres membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et leur présence est confirmée.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 25 sous la présidence du maire, Yves Germain et en présence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Dufort, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

2018-06-134

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cette séance a été convoquée par le maire pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrat de travail de la directrice générale secrétaire-trésorière
4. Budget des festivités de la Fête Nationale
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Julie Maurice, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Bouchard et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2018-06-135

Contrat de travail de la directrice générale secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT l'accord de tous les membres du conseil suite à la prise de connaissance du contrat de travail de la directrice générale secrétaire-trésorière, Chantale Dufort;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jocelyne Calvé, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Martin et résolu

QUE le conseil approuve le document du contrat de travail de la directrice générale secrétaire-trésorière, rédigé en collaboration avec le bureau d'avocat Bélanger Sauvé suite aux négociations entre le maire, Yves Germain et la directrice générale secrétaire-trésorière, Chantale Dufort;

QUE le maire, monsieur Yves Germain, est autorisé à signer le contrat de travail de la directrice générale, Chantale Dufort.

Adopté à l'unanimité

2018-06-136

Comité d'évaluation du travail de la directrice générale secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT que le contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière prévoit la création d'un comité d'évaluation;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Brunelle, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Calvé et résolu de nommer madame la conseillère Julie Maurice et madame la

Séance extraordinaire du 28 juin 2018

conseillère Jocelyne Bouchard membres du comité créé pour établir des objectifs sur le travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière et déterminer un mode d'évaluation.

Adopté à l'unanimité

Dépôt **Budget des festivités de la Fête Nationale**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses des festivités de la Fête Nationale.

Période de questions

2018-06-137 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Jocelyne Calvé, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Martin et résolu que cette assemblée soit levée à 20 h 30.

Adopté à l'unanimité

Yves Germain
Maire

Chantale Dufort
Directrice générale

Je, Yves Germain, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.